

Membres ayant le droit de vote

Membres	Fonction	Émargement
Mme Picault	Suppléante de M. Blondel, Conseiller culturel	x
M. Dillenschneider	Proviseur	x
Mme Chardon	Directrice du Primaire	x
M. Stévenard	Directeur administratif et financier	Absent excusé
M. Fouquet	Conseiller principal d'éducation	x
M. Ligneau	Enseignant du Secondaire	x
M. Gautherot	Enseignant du Secondaire	x
Mme Fuzeau	Enseignante du Primaire	x
Mme Goebel	Enseignante du Primaire	x
Mme Jelitte-Axisa	Parent	x
M. Kastertzstein	Parent	x
Mme Charignon	Parent	x
Elisabeth Uguen	Elève	x
Tom Bonicelli	Elève	Absent

Membres votant : 12/14

Membres à titre consultatif :

Mme Berkeley-Christmann, Consule Générale de France ;
M. Kalenberg, Président par intérim du Comité de gestion ;
M. Olivier Pascal, Conseiller des français de l'étranger
Mme Saliha Ouammar, Conseiller des français de l'étranger
M. Alain Pagani, Conseiller des français de l'étranger
M. Jean-Marie Langlet, Conseiller des français de l'étranger,
M. Matthieu Pirouelle, Conseiller des français de l'étranger
M. Jean-Pierre Renollaud, Conseiller des français de l'étranger

Le CE débute à 18h

Secrétaire de séance : M. Kastarsztein

1. Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du compte-rendu du conseil d'établissement du 10 février 2022
- Organisation des 60 ans du LfdD
- Proposition de changement de nom du LfdD
- Demande d'ouverture d'une section internationale américaine au lycée
- *Organisation d'un voyage à Paris pour les classes de 4^{ème}*
- *Mise en place du nouveau système d'inscription et de facturation : Eduka*
- Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu du CE du 10 février 2022

- Calendrier 2022-2023
- Voyage des 1ères ABIBAC

Deux modifications sont à faire :

Madame Charignon représentante des parents, absente et excusée, était remplacée par Monsieur Venancio.

Monsieur Gautherot, représentant des enseignants, était bien présent, mais en retard. Il a pu participer au vote sur le calendrier scolaire 2022-2023 et sur le voyage des premières.

Ce qui modifie la comptabilisation des votes comme suit :

Calendrier : Abstention 0 Contre 3 Pour 10

Voyage 1ère ABIBAC : Abstention 0 Contre 0 Pour 14

Sous réserve de ces modifications, le compte rendu du CE du 10.02.22 est adopté à l'unanimité.

3. Célébration en 2022 des 60 ans du Lycée français de Düsseldorf

Un comité des fêtes s'est constitué autour de parents d'élèves avec la participation de professeurs.

Le 30 mars 2022 une réunion du Conseil de la vie collégienne et lycéenne doit se tenir sur ce thème.

Un programme a été esquissé et une date retenue : le vendredi 7 octobre 2022.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Proposition de changement de nom du LfdD

M. Dillenschneider propose : Lycée français international Simone Veil.

Le projet avait été initié par l'un de ses prédécesseurs, Monsieur Chevalier, il y a plus de 10 ans.

Monsieur Chevalier avait rencontré Madame Simone Veil et lui avait demandé son accord pour que son nom soit donné au lycée. Elle avait répondu positivement dans une lettre adressée au lycée.

En 2010, Simone Veil avait été reçue à Düsseldorf pour se voir décerner le prix Heinrich Heine, pour son œuvre et son parcours politique en faveur de l'Europe. Elle entre au Panthéon en 2018.

Monsieur Dillenschneider propose de baptiser le LfdD *Lycée français international Simone Veil*, à l'occasion des 60 ans de l'établissement, qui seront célébrés le 07 octobre prochain.

La proposition est votée à l'unanimité.

5. Demande d'ouverture d'une section internationale américaine au lycée

Cette demande va dans la continuité de ce qui a été initié ces deux dernières années : en 2021 la section internationale américaine a été ouverte en primaire ; en 2022 au collège.

L'objectif est de proposer un parcours complet, jusqu'au baccalauréat, à partir de la rentrée 2023. En attendant, les élèves en 3^{ème} aujourd'hui, se verront proposer un « parcours américain » à la rentrée 2022. Ils seront les premiers à passer le bac français international US à la session de 2025.

Le CE soutient à l'unanimité cette demande.

6. Organisation d'un voyage de fin d'année à Paris pour les classes de 4ème

Thème : L'influence du siècle des Lumières à Paris ?

Voyage organisé par Mme Kirsch, M. Ligneau et M. Bezançon

Visites : Les château de Versailles, le Musée Carnavalet, le Musée des Arts et métiers

Dépenses	Recettes
Hébergement : 4 nuits x 25€ x 35 élèves = 3500€ Transport : 120 x 35 = 4200€ Activités de groupe : 130 x 35 = 4550 €	Total famille : 350 € x 35 = 12250 €
Accompagnateurs : 1050 €	Prise en charge LfdD : 1050 €
Total : 13300 €	13300 €

Le voyage est approuvé à l'unanimité.

7. Mise en place nouveau système d'inscription et de facturation : Eduka

Nouvelle plateforme d'inscription, de gestion de base élève et de suivi de comptabilité qui remplace Factos actuellement encore en usage. Elle a été réalisée il y a quelques années par une équipe du lycée français de Singapour.

La plateforme EDUKA permet :

- À chaque parent de créer un compte lors de la première inscription ou première réinscription.
- D'éviter d'avoir à renseigner tous les ans les mêmes formulaires.
- De saisir directement sur la plateforme tout changement de situation
- De faire automatiquement le lien avec Pronote
- De faire automatiquement le lien avec le cabinet comptable
- De dématérialiser complètement les formalités

Question : Combien de temps les informations inscrites sur Eduka sont-elles conservées après le départ de l'élève ?

Monsieur Dillenschneider : 5 ans semble-t-il. Actuellement c'est 10 ans. Ceci afin de pouvoir répondre à des sollicitations administratives ou juridiques.

Questions diverses :

1. Le LfdD peut-il organiser le Fahradführerschein (permis de conduire vélo) pour les élèves du primaire ?

M. Dillenschneider rend compte de la réponse que lui a faite Madame Guntz qui s'occupait d'organiser la préparation et passation du Fahradführerschein.

Avec la réforme des DNL, introduites dans les 3 langues de façon parallèle, il avait été décidé de cesser cette activité, car elle a lieu en allemand et cela entraînerait une organisation ingérable en français et en anglais (traductions permanentes, qui ne sont pas le but des DNL et activité très chronophage qui ne permettrait pas de se consacrer au programme proprement dit).

Il n'est donc pas prévu de le reprendre dans le cadre scolaire. Ce pourrait être envisagé dans le cadre des APS.

2. Est-il prévu d'évaluer les effets de la période de pandémie sur les élèves de l'établissement ?

Du point de vue des apprentissages :

M. Le proviseur apporte une réponse :

L'évaluation des acquis en CP, en CE1, en 6^e, en 2nde a été réalisée.

Il semblerait que les confinements n'ont pas eu d'effet sur les apprentissages des élèves, ce qui rejoint les enquêtes de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), en France. Ceci est valable pour les élèves issus des catégories socioprofessionnelles élevées, majoritaires aux LfdD.

C'est un signe que la continuité pédagogique a plutôt bien fonctionné.

Une conséquence perçue empiriquement dans beaucoup de classes de primaire jusqu'en 6^{ème} : régression concernant les compétences sociales qu'on désigne sous l'expression « métier d'élève ». Beaucoup d'élèves ont eu du mal à reprendre le rythme du travail en classe, particulièrement en septembre-octobre de cette année scolaire, mais tout est rentré dans l'ordre après quelques mois.

Madame Fuzeau précise que cette année, pour la première fois, elle a dû reprendre, avec ses élèves de CM2, des acquis habituels en CM1. Elle remarque qu'ils ont « oublié » des comportements relationnels entre élèves, des habitudes de travail et de gestion du temps en classe.

Un travail a été réalisé avec les élèves de 5^{ème}, dans le cadre des actions élaborées au Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, sur les usages et la consommation des écrans. La consommation s'est amplifiée pendant le confinement, car le smartphone était le seul lien avec l'école et les camarades de classe.

Un travail mené avec l'institut Monica Toscano *Prevention in act*, a débouché sur une réunion, le 8 mars dernier, avec les parents des élèves de 5^{ème}. Elle sera suivie d'une 2^{ème} réunion afin de voir si les préconisations faites ont pu être expérimentées.

La **séance** est levée à 18h50.

Le Proviseur,
François Dillenschneider



Le secrétaire,
Joseph Kastersztein

